EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de VALENCIN
Séance du 29 Octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf du mois d'Octobre à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Valencin, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie de Valencin, au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Bernard JULLIEN, Maire

Nombre de conseillers en exercice :	23	Date de convocation :	19/10/2026
Présents :	17	Date de publication	02/11/2026
Votants :	21		

Présents : M Bernard JULLIEN – Mme Nadège HEIMO – M Christophe SOULIER – Mme Jenny RODRIGUEZ – M Jean-Louis CIANFARANI – M Loïc REGNIER – Mme Fanny LAMOUCHE – M Daniel MOTA – Mme Nathalie CELLE – Mme Amélie GASTALDO – M Benjamin CAMPOY – M Frédéric BAUDRY – M Nicolas BONGIBAULT – Mme Véronique BOUCHARD – M Jean-Michel MOLLAS – Mme Andrée VACHER – M Patrick MOREL

Absents : Mme Nathalie ZAMBARDI donne procuration à M Jean-Louis CIANFARANI – Mme Geneviève BEGOUEN-DEMEAUX donne procuration à Mme Fanny LAMOUCHE – M Gilles DENIS donne procuration à M Daniel MOTA – M Yves SERVANGE donne procuration à M Bernard JULLIEN – Mme Amélie BEAL – M Jérémy PERRIN

Secrétaire : M Jean-Louis CIANFARANI

N°06	**Délibération n° 2026-090**	**Société VIAL BIOMETHANE – Avis sur la demande d'enregistrement en vue du passage sous le régime de l'enregistrement**

La société VIAL BIOMETHANE a déposé un dossier de demande d'enregistrement de son unité de méthanisation, sur la commune de SAINT QUENTIN FALLAVIER auprès de la Direction Départementale de la Protection des Populations en vue de son passage sous le régime de l'enregistrement

La présente demande porte sur le passage de cette unité de méthanisation (actuellement sous le régime de la déclaration pour la rubrique 2781-1) sous le régime d'enregistrement au titre de la rubrique 2781-2. Ce changement de régime ICPE (Installation classée pour la Protection de l'Environnement) fait suite à un souhait d'augmentation des tonnages traités et d'ajout d'intrants notamment des déchets d'industrie agro-alimentaire (pâtes de neutralisation, vinasse et pulpes de fruits) et des effluents d'élevage (lisiers bovins et fumiers équins). Ces modifications engendrent la nécessité de construire de nouveaux ouvrages et d'ajouter de nouveaux équipements sur le site (deux nouveaux silos, une nouvelle pré fosse, un post-digesteur supplémentaire, un système d'épuration du biogaz complémentaire, une nouvelle torchère, une nouvelle réserve incendie de 120 m3 et le déplacement de celle existante) et le plan d'épandage.

Ce dossier est soumis à enquête publique du lundi 21 septembre 2026 au lundi 19 octobre 2026 dans la commune de SAINT QUENTIN FALLAVIER.

Il est demandé à la Commune d'émettre un avis sur ce dossier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **EMET** un **avis favorable** relatif à la demande d'enregistrement en vue du passage sous le régime de l'enregistrement de son unité de méthanisation par la société VIAL BIOMETHANE sur la Commune de SAINT QUENTIN FALLAVIER.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus par les membres présents.

Le Maire
Bernard JULLIEN

Le secrétaire
Jean-Louis CIANFARANI

MAIRIE DE VALENCIN (Isère)

Pour copie conforme,
Valencin, le 02/11/2026
Transmis à la sous-préfecture
Le 02/11/2026